

**Collège Daudet
Istres**

*Mon livret
d'accueil de 6ème*

Année 2023-2024



Sommaire

- Bienvenue et bonne rentrée scolaire _____ 1
- Ton environnement _____ 2
- L'équipe de direction et d'administration _____ 3
- La Vie Scolaire _____ 4
- Le Professeur Principal _____ 5
- L'infirmière, l'Assistante Sociale et la Psychologue de l'Education Nationale ___ 6
- Les horaires de tes cours _____ 7
- Le CDI _____ 8
- Restaurant Scolaire _____ 9
- Engagement et citoyenneté au collège _____ 10
- L'association sportive, le Foyer Socio-éducatif _____ 11
- Ce que je dois savoir des règles de vie au collège _____ 12
- A qui s'adresser ? _____ 13
- As-tu bien retenu ce que tu as lu ? _____ 14

Bienvenue et bonne rentrée scolaire !!!

L'arrivée en 6ème est un événement important dans ta vie d'élève. Au collège tu vas découvrir une nouvelle façon de travailler. Tout au long de la journée, tu seras encadré par différents professeurs, de nombreux adultes et tu iras dans la salle attribuée à ta classe pour l'année scolaire.

Afin de t'aider, nous te donnons ce livret d'accueil qui va te permettre de découvrir le Collège et les différentes personnes qui y travaillent. Conserve-le et n'hésite pas à le consulter dès que tu t'interroges. Tu peux aussi le montrer à tes parents et en parler avec eux.

Nous sommes tous là pour te permettre de réussir et de choisir au mieux ton orientation. A toi de travailler et de mettre toutes les chances de ton côté. Tu devras au cours de cette année respecter les personnes et les biens afin que ta vie de collégien soit harmonieuse et couronnée de succès.

L'assiduité, le travail, le sérieux et une attitude respectueuse le permettront d'effectuer une bonne année scolaire.

Ton environnement

EQUIPE DE DIRECTION

PRINCIPALE

PRINCIPAL ADJOINT

**DIRECTEUR ADJOINT CHARGE
DE LA SEGPA**

INTENDANCE

GESTIONNAIRE

SECRETAIRE

**AGENTS DE SERVICE ET DE
RESTAURATION**

PROFESSEURS

ELEVE

VIE SCOLAIRE

**CONSEILLER PRINCIPAL
D'EDUCATION**

**ASSISTANTS
D'EDUCATION**

**INFIRMIERE
MEDECIN**

**Psychologue
de l'Education
Nationale**

**ASSISTANTE
SOCIALE**

L'équipe de direction et d'administration

Principale : Mme SPEZIANI
Principale adjoint : Mme NOSENZO

Rôle de l'équipe de direction :

Le rôle de Mme la Principale du collège est multiple:

- *Elle assure la sécurité de l'établissement
- *Elle est le représentant de l'Etat et a en charge l'application des programmes nationaux
- *Elle exerce en outre des fonctions de responsabilité à tous les niveaux : élèves, professeurs, agents, parents, collectivités locales...

Par ses actions elle doit faire en sorte que chaque membre de la communauté éducative se sente responsable et utile à tous, afin que la vie dans le collège se déroule le plus harmonieusement possible.

Elle est secondée par **Madame la Principale Adjointe**.

Ensemble, l'équipe de direction organise la vie au collège :

- *Etablissement des emplois du temps des classes et des professeurs
- *Gestion financière et matérielle
- *Conseils de classe et d'administration

Elles reçoivent sur rendez-vous.

Le secrétariat d'administration :

L'accueil réservé aux familles y est chaleureux et vous pouvez y régler toutes les questions administratives : inscriptions, dossiers, demandes de bourses, déclarations d'accident. (En liaison avec l'infirmier)

Gestionnaire :

Elle s'occupe de la gestion du collège et, est responsable des personnels de service. Elle est secondée dans son travail par son secrétariat qui pourra vous aider pour toutes questions relatives à la demi-pension. (Inscription, paiement...).

LA VIE SCOLAIRE

Lorsqu'un professeur est absent, tu devras attendre devant la salle de la permanence. Tu devras t'avancer dans ton travail pendant l'heure en respectant les consignes énoncées par le surveillant. Ils peuvent aussi se rendre au CDI en petit groupe.

Les assistants d'éducation prennent en charge les élèves lorsqu'ils n'ont pas cours. Ils veillent à leur sécurité et assurent un rôle d'écoute auprès d'eux. Ils participent à faire respecter le règlement intérieur en dehors de la classe et secondent le Cpe dans ses tâches.

La gestion des absences.

A chaque heure de cours, les enseignants saisissent le nom des élèves absents sur Pronote le logiciel de gestion des absences. En cas d'absence, tes parents ont le devoir de prévenir au plus tôt la vie scolaire (par téléphone ou en se déplaçant). Chaque jour la vie scolaire contacte les parents des élèves absents dont on ne connaît pas le motif de l'absence. Si tu as été absent, à ton retour, tes parents doivent justifier ton absence par mail, communication Pronote ou papier libre. Tu peux être puni si tu as trop de retards. Tes parents pourront consulter tes absences et retards sur Pronote via le site du collège.

En cas d'inaptitude physique de longue durée, un certificat médical précisant l'activité physique entraînant une inaptitude à la pratique de certains sports est à fournir à la vie scolaire. L'élève devra rester de toute façon dans l'établissement (assiste au cours ou est en salle de permanence).

Conseillers Principaux d'Education :

M. Suire

Mme Chemani

Nouveau CPE

Des assistants d'éducation

Les fonctions du CPE se répartissent en trois domaines :

- **Le fonctionnement du collège :**
 - Responsabilité du contrôle de l'assiduité des élèves et de leur ponctualité.
 - Mouvements et sécurité des élèves.
 - Gestion et organisation du service des personnels de surveillance.
 - **Collaboration avec les enseignants :**
 - Echanges d'informations sur le comportement et le travail des élèves.
 - Recherche en commun des difficultés des élèves et des interventions nécessaires pour y remédier.
 - Suivi de la vie de la classe, avec le professeur principal.
 - Relations et contacts directs avec les élèves sur le plan collectif (classes ou groupe) et sur le plan individuel. (Comportement, travail, problèmes personnels)
- Au quotidien, les CPE travaillent en étroite relation avec tes parents.**
- **Animation éducative**
 - Organisation de la concertation et de la participation des élèves à la vie du collège. (Formation, élections, réunions des délégués)
 - Organisation des temps de loisirs. (Clubs, activités culturelles) avec le Foyer Socio-Educatif (FSE)

Le professeur principal

Le professeur principal est désigné parmi tes professeurs.

Qui est-il ?

Que fait-il ?

Au début de l'année scolaire, ton Professeur Principal va te parler des règles de vie au collège et il t'expliquera le déroulement de ton année. Il te donnera ton emploi du temps et divers documents.

Il note les informations fournies par ses collègues et tient à jour les dossiers scolaires des élèves. Il se tient en liaison directe avec tous ceux qui sont susceptibles de l'éclairer, et en particulier avec l'infirmière, l'assistante sociale, les conseillers d'éducation et la psychologue de l'Education Nationale comme les responsables de l'établissement. En cas de difficultés médicales, familiales ou d'adaptation scolaire, élèves et parents auront le plus grand intérêt à solliciter ses conseils et ses avis avant d'envisager une quelconque orientation.

Enfin, une règle d'or : si tu as un problème qui te tracasse, adresse-toi à ton professeur principal.

L'infirmière :

A l'infirmierie, vous pouvez rencontrer l'infirmière de l'établissement. Si vous êtes blessé, elle vous soigne et, éventuellement, fait appel au service de secours si le problème est plus grave. Si vous avez un traitement en cours et que vous avez besoin de prendre des médicaments dans la journée, confiez - les lui avec l'ordonnance. Faites- lui part de vos soucis. Elle peut vous aider à trouver des solutions. Tenue au secret professionnel, elle peut vous conseiller et vous diriger vers d'autres relais. L'infirmière effectue des bilans de santé. (Poids, taille, acuité visuelle et auditive, vérification des vaccinations...)

Le **médecin scolaire prend en charge les visites médicales à la demande de l'infirmière ou d'autres membres de la communauté scolaire. Il assure les visites d'orientation pour les élèves se dirigeant en lycée professionnel.**

L'infirmière est conseillère et éducatrice santé. Elle organise des actions de prévention, en liaison avec les professeurs, sur différents thèmes en fonction du niveau de classe.

L'assistante sociale :

Également en relation étroite avec tous les membres de l'équipe éducative, elle s'occupe de tous les élèves.

Présente trois jours par semaine au Collège, elle reçoit les élèves et leurs parents et participe aux différents conseils et réunions.

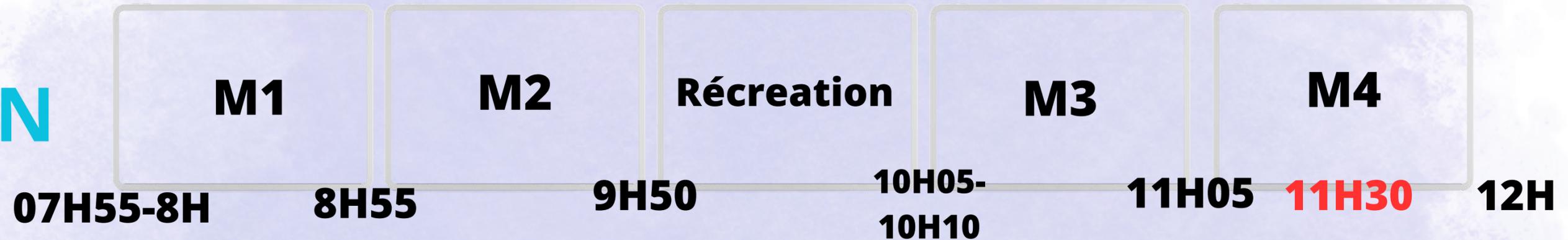
La Psychologue de l'Education Nationale :

Elle est présente dans notre collège une journée par semaine. Si tu veux la rencontrer, un carnet de rendez-vous est déposé au bureau de la Vie Scolaire et tu peux y inscrire ton nom ou prendre un rendez-vous au CIO.

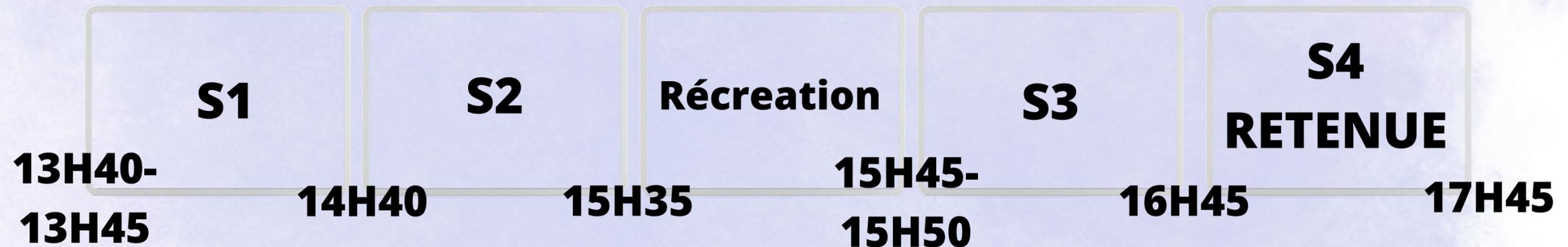
Si tu as un souci, tu te sens mal et tu n'arrives pas à réussir à l'école, si tu te poses des questions concernant ton orientation : les recherches documentaires, les différents métiers et les filières professionnelles, techniques ou générales ; elle pourra te répondre et t'aidera à mieux te connaître et donc à choisir une orientation en fonction de tes capacités et de tes désirs.

Les horaires de tes cours

MATIN



APRES MIDI



Les cours durent 55min, ils peuvent aussi durer 1h30, 2h00. Tu auras 15min de récréation en milieu de demi-journée le matin et 10min de récréation en milieu de demi-journée l'après-midi. Les barres verticales représentent les horaires de changement des cours. Cela dit, rassure-toi, un emploi du temps te sera donné par ton professeur principal. L'emploi du temps est ton programme pour la semaine.

ATTENTION : Certains cours n'ont lieu qu'une fois sur deux : soit en semaine A, soit en semaine B. A la rentrée, tu indiqueras sur le calendrier les semaines A et B dans ton agenda.

Ton emploi du temps ainsi que tes devoirs sont consultables sur Pronote, chaque jour, consulte le pour t'assurer que tes horaires de cours n'ont pas changé et t'organiser dans ton travail. Tu risques de te tromper de salle durant les premiers jours mais ne t'inquiète pas, tout rentrera dans l'ordre très rapidement. En cas de problème, adresse-toi à la Vie Scolaire.

Le CDI

Le Professeur documentaliste est responsable de la formation des élèves à la recherche documentaire, de la gestion du fonds documentaire et de l'accueil des élèves. Le CDI est le Centre de Documentation et d'Information

Qu'apprend-on au CDI ?

Les élèves apprennent à utiliser les documents et les ressources multiples du CDI :

Livres documentaires, encyclopédies et dictionnaires, revues, journaux, internet...Ils apprennent à rechercher et à communiquer des informations sous forme de panneau, d'exposé, de dossiers numériques ou papiers.

On y apprend aussi à travailler de manière autonome, et à respecter les règles de vie commune.

Le CDI est un lieu de travail ; c'est la bibliothèque de l'établissement.

Un lieu de recherche et de lecture pour :

- **Faire des recherches scolaires ou personnelles sérieuses sur les livres ou sur internet**
- **Faire des exercices en ligne**
- **Lire**
- **Chercher des renseignements sur les études et les métiers**

L'entrée au CDI doit se faire en silence.

Il faut travailler en silence pour ne pas gêner les autres, respecter les adultes, les autres élèves et le matériel et bien remettre les documents à leur place.

Le restaurant scolaire

Les élèves demi-pensionnaires déjeunent au collège de 11h00 à 13h10.

Pour accéder au restaurant scolaire, les élèves seront appelés par classe. Il est interdit d'attendre devant le réfectoire, un appel et un planning quotidien permettront aux élèves de connaître le moment de leur passage. En entrant dans le restaurant scolaire ils devront se laver les mains.

Au réfectoire la surveillance des élèves est assurée par un assistant d'éducation tout au long du service. Les menus sont consultables sur Pronote ainsi que sur le site internet du collège.

Le repas est un moment de détente. Les élèves doivent néanmoins se tenir correctement et ne pas crier sous peine de sanctions.

Si tu t'inscris à « la cantine », tu peux manger 1, 2, 3 ou 4 jours en fonction de tes cours ou de tes activités.

Les changements de situation peuvent se faire en fin de trimestre.

En cas d'absence ponctuelle et de courte durée, aucune remise ne sera accordée à tes parents.

En cas de problème de paiement, tes parents peuvent contacter l'intendance et ton dossier pourra être étudié par le Fonds Social des cantines.

Ton sac, ta trousse

CE QUI DEVRA TOUJOURS ETRE DANS TON SAC :

Ta carte d'identité de collégien, ton agenda et tes affaires scolaires des cours prévus à l'Emploi du temps. Avec l'aide de tes parents, prépare chaque jour ton sac pour le lendemain avec beaucoup de soin en veillant à ne pas le surcharger inutilement. (Pense à ta colonne vertébrale et à tes épaules !!)

L'utilisation et la manipulation du téléphone portable sont strictement interdites au collège !!!

ENGAGEMENT ET CITOYENNETÉ AU

Les délégués de classe

2 délégués de classe sont élus par leurs camarades au début de l'année.

A quoi servent-ils ?

Ils sont interlocuteurs privilégiés de l'équipe (enseignants, Vie scolaire et administration).

Ils représentent la classe en réunion de délégués, au conseil de classe. Ils sont également membres de la Conférence des délégués et élisent 3 représentants (niveau 5ème, 4ème, 3ème) au conseil d'administration.

Ne t'inquiète pas, tu as aussi des suppléants que tu as élus avec tes délégués et qui prendront leur place en cas d'absence.

LE CONSEIL DE CLASSE

Il est composé des professeurs, de délégués d'élèves et de délégués parents.

Présidé par un membre de l'administration, il établit le bilan du travail des élèves en fin de semestre. Notes, observations et conseils sont inscrits sur un bulletin qui est remis à la famille.

COLLEGE

CVC (Conseil de Vie Collégienne)

Dix élèves sont élus pour représenter tous les collégiens et proposer des projets ou des actions visant à améliorer les conditions de travail et de vie au collège.

Eco Délégué :

Deux éco délégués sont également élus pour sensibiliser leurs camarades et mettre en œuvre des actions en faveur du Développement Durable.

LE RÔLE DES PARENTS AU COLLEGE

Des parents d'élève délégués élus participent au conseil de classe, ils sont aussi représentants au conseil d'administration du collège. En outre, il est souhaitable qu'ils participent à l'action éducative par exemple, dans le cadre du foyer socio-éducatif ou d'actions du projet d'établissement auxquelles ils peuvent être conviés. Le rôle des parents est aussi essentiel dans le suivi à la maison du travail des élèves.

RENCONTRES PARENTS/PROFESSEURS

Les parents peuvent prendre rendez-vous par l'intermédiaire de Pronote avec les enseignants, par téléphone avec les autres membres du collège.

L'ASSOCIATION SPORTIVE (UNSS)

Les élèves du collège ont la possibilité de pratiquer des activités sportives dans le cadre de l'association sportive du collège.

L'A.S est affiliée à l'Union du Sport Scolaire définissant un programme d'activités et de rencontres à l'échelon national, académique et départemental.

L'engagement à l'A.S est volontaire et chaque adhérent, à jour de sa cotisation, peut pratiquer une ou plusieurs activités toute l'année

LES CLUBS

Selon l'évolution de la crise, les clubs pourront potentiellement être remis pendant la demi-pension.

LE FOYER SOCIO-EDUCATIF

Qu'est-ce que le FSE ?

Le Foyer Socio-Educatif est une association.

Le FSE a pour objectif de permettre aux élèves, aux parents et au personnel du collège de mettre en place des activités et des animations extra scolaires.

Les finances du FSE viennent des cotisations que de nombreux élèves versent en début d'année et des actions menées dans le collège (photographies scolaires...).

Pour faire le maximum de choses intéressantes, il y a tout intérêt à ce que tous les élèves soient adhérents.

Qui prend les décisions ?

Lors des assemblées générales, tous les adhérents du FSE peuvent venir discuter et voter les décisions à prendre : montant des cotisations, achat de matériel pour les clubs...

Un bureau est mis en place pour assurer le fonctionnement du FSE au quotidien, appliquer les décisions prises et préparer les assemblées générales.

Le bureau est composé d'élèves et d'adultes.

Alors, en conclusion ADHERE, IMAGINE, PROPOSE ET CREE !!

Ce que je dois savoir des règles de vie au collège

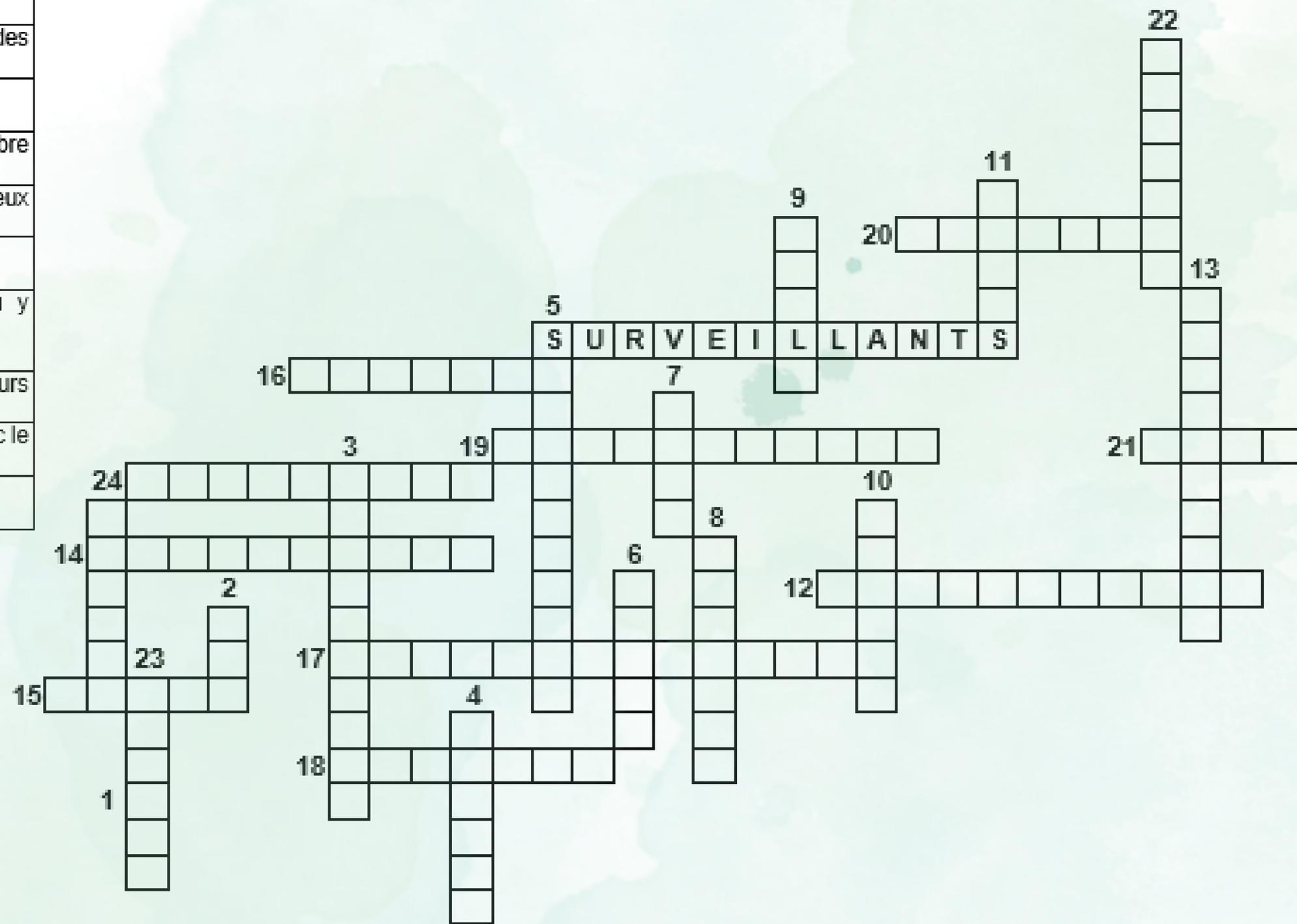
Détaillées dans le règlement intérieur, elles régissent la vie au Collège et définissent les droits et les devoirs de chacun.

Tu devras avoir en tête quelques grandes notions :

- **L'assiduité aux cours** : au centre de tes obligations tout au long de ta vie de collégien. Cela signifie que ta présence à l'ensemble des heures de cours définies par ton emploi du temps est OBLIGATOIRE
Si exceptionnellement, tu dois être en retard ou absent, ta famille préviendra immédiatement le collège par téléphone PUIS justifiera cette absence par une information écrite par mail ; viesco.clg.daudet13@ac-aix-marseille.fr , par Pronote à Secrétariat Vie Scolaire ou sur papier libre.
- **La responsabilité** : arrivant au collège, tu vas prendre certaines responsabilités (délégué de classe par exemple). La plus importante concernera ton travail personnel qui devra toujours être fait pour la date prévue. Il sera aussi de ta responsabilité de veiller à avoir toujours ton matériel.
- **La tolérance** : tu vas vivre à l'intérieur d'une communauté où tous les membres sont à la fois semblables et différents les uns des autres. Il te faudra donc apprendre à travailler à côté de quelqu'un qui n'est pas toi, mais qui, comme toi, a aussi des qualités.
- **Le respect** : de ton matériel, des locaux. Il ne te viendrait pas à l'esprit d'écrire chez toi sur la table du salon !!!
- **L'hygiène et distanciation sociale** : dans la vie de tous les jours se laver les mains est un geste essentiel pour nous tous, pense à te laver les mains régulièrement quand tu entres en cours. Il faut que tu limites les contacts physiques avec tes camarades et tes déplacements au sein de l'établissement.

Respecte tes camarades, dans tes paroles dans tes actes, ainsi que les adultes qui vont t'entourer. Tu entres au collège pour apprendre ou approfondir certaines matières, mais aussi pour apprendre à vivre en groupe et communiquer. Tu t'apercevras vite qu'on ne peut bien travailler, se distraire et s'épanouir, que dans un climat de confiance et de respect mutuel. Il faut que chacun des membres du collège ait la volonté de développer les meilleures relations possibles avec son entourage. Chaque élève et sa famille doivent prendre connaissance du règlement intérieur à la rentrée scolaire et le signer. Ces règles doivent être respectées par tout le monde pour vivre le plus harmonieusement possible.

1	Examen en classe de 3 ^{ème}
2	Conseiller Principal d'Éducation
3	Tu <u>vas y</u> payer ta cantine
4	En voyage, tu vas y manger des spaghettis
5	Elles travaillent au secrétariat
6	Matière de géométrie ou de l'algèbre
7	Pour faire du sport entre midi et deux
8	Une langue apprise en 6 ^{ème}
9	Une bêtise ou un retard et tu y viendras
10	Il est de liaison et il faut toujours l'avoir
11	Tu peux en <u>créer .au</u> collège avec le foyer
12	Ils sont là pour que tu apprennes



13	Un bobo ? Elle te soigne
14	On y joue avec ses copains
15	Tu le fais en entreprise en 3 ^{ème}
16	Quand tu es élu, tu représentes ta classe
17	Elle s'occupe du CDI
18	A midi tu peux y manger
19	On la décide en 3 ^{ème} pour continuer ses études
20	Tu y fais tes études de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}
21	Au collège, ils sont « plastiques »
22	C'est la capitale d'un pays qui est représenté par une reine
23	Ils te rendent le collège très propre
24	C'est l'appellation du directeur d'un collège